

PORTRAITS DES BÉNÉFICIAIRES

BLËTZ A.S.B.L.

Pour que la vie continue après un AVC

Victime d'un accident vasculaire cérébral en 2007, Chantal Keller a créé l'association Blëtz avec Claudia Heiderscheid-Landa et Marc Schommer en 2013 afin de venir en aide aux victimes et pour épauler leurs proches.

Comment est née l'association Blëtz et quel est son objectif ?

J'ai personnellement été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) il y a quelques années. Je sais qu'il faut beaucoup de temps pour s'en remettre. C'est un moment difficile pour celui qui en est la victime mais également pour son entourage. Cela implique une prise en charge très lourde. J'ai donc créé l'association Blëtz. L'ambition est d'informer et de sensibiliser le public sur les lésions cérébrales et leurs conséquences. L'asbl a pu bénéficier de l'aide de l'Œuvre pour le démarrage de l'activité.

Le pays ne dispose-t-il pas déjà de structures dédiées à ces personnes ?

Pas vraiment. Il faut savoir que chaque jour, 4 personnes sont victimes d'un AVC au Luxembourg alors que l'on compte une quinzaine de lits disponibles dans les hôpitaux du pays. Les infrastructures ne sont donc pas suffisantes pour assurer le traitement des victimes. Mais au-delà de l'aspect sanitaire lié aux infrastructures hospitalières, il est important de noter que l'AVC ne frappe pas uniquement les personnes âgées, on peut en être victime à tout âge. Se retrouver invalide à 30 ans est dramatique pour soi mais également pour toute la famille. Cela a aussi de lourdes conséquences sur le plan social et financier.



Chantal Keller, Présidente de Blëtz a.s.b.l. -
Aam Centre Ganser zu Beetebuerg - photo : Jean-Marc Lantz

Quelles sont les activités proposées par Blëtz ?

Nous organisons tout d'abord des réunions régulières au Centre Louis Ganser à Bettembourg. Il est fondamental que les malades et les familles puissent se rencontrer et échanger dans un cadre convivial. Un atelier de chant est également proposé. Cela peut surprendre mais si les personnes victimes d'un AVC sont aphasiques (trouble du langage empêchant soit une expression orale correcte, soit les compréhensions orale ou écrite), elles sont en revanche capables de chanter.

C'est vraiment un moment très fort que nous partageons. En fonction des besoins individuels, nous pouvons recevoir également les personnes pour les conseiller et les accompagner. Dans un autre registre, l'association compte apporter son support à la recherche médicale et scientifique sur l'AVC. En plus, Blëtz organise régulièrement des conférences où des professionnels membres du comité scientifique font des présentations sur les AVC. L'asbl organise également des interventions, notamment dans les écoles d'infirmières, pour sensibiliser et informer le grand public et les professionnels de santé sur l'AVC.

Vous travaillez également à la réalisation d'un film. De quoi s'agit-il précisément ?

Parmi nos multiples projets il y a aussi l'idée de créer un petit film d'animation d'une minute qui sera réalisé au Luxembourg. L'objectif en est de délivrer des clés au grand public pour qu'il soit en mesure de détecter rapidement les signes d'un AVC et sur ce qu'il convient de faire dans une telle situation. En effet, plus la prise en charge de la victime est rapide, plus ses chances de s'en sortir sont importantes. Notre ambition est d'assurer la diffusion de ce spot, au cinéma, à la télévision et sur internet. Ce film peut sauver des vies.

1. Den Europäesche Welttag vum Schlag - 10.5.2014, Virtrag vun der Mme Luise Lutz iwwert Aphasie am Schlass zu Beetebuerg - photo : Jean-Marc Lantz
2. L'équipe de bénévoles de Blëtz a.s.b.l - photo : Jean-Marc Lantz

